

# Autour de l'Horloge

Bulletin Municipal de Sauzé-Vaussais

N°30 - Décembre 2015





# SOMMAIRE

## Le Mot du Maire

.....	2
-------	---

## La Vie Municipale

<i>Rénovation de l'éclairage public</i> .....	3
<i>Réseau de chaleur</i> .....	4, 5
<i>Pôle socio-culturel</i> .....	6, 7
<i>Les écoles</i> .....	8
<i>La vie des entreprises - TNT HD</i> .....	9

## Informations Diverses

<i>Etat civil et Citoyenneté</i> .....	10
<i>Calendrier des Fêtes et Bilan des Nuits Romanes</i> .....	11
<i>Tarifs salles</i> .....	12, 13
<i>Liste des associations Sauzéennes</i> .....	14
<i>CCCCP : Au cœur des déchets</i> .....	15
<i>Contester une amende - Numéro 114</i> .....	16
<i>Intoxication Monoxyde de carbone</i> .....	17

## La Vie Enfance - Jeunesse

<i>MCI</i> .....	18, 19
<i>Collège Anne Franck</i> .....	20

## La Vie culturelle et associative

<i>SEP Festival de l'humour</i> .....	21
<i>SEP section cinéma</i> .....	22, 23
<i>Club de broderie - Les Okies</i> .....	24
<i>Comité des Fêtes - Bilan du Téléthon</i> .....	25
<i>ASTM - Pêche</i> .....	26
<i>L'ANACR</i> .....	27

## Mémento

.....	28
-------	----

*Une réforme chasse l'autre !*

*Après la grande Région et son cortège de déménagements programmés vers la région bordelaise, de services habituellement gérés par Poitiers, voici venir la Grande communauté regroupant l'ancien pays Mellois.*

*La loi NOTRe (pour « Nouvelle Organisation Territoriale de la République ») votée par nos députés, dans son système de dérogations, n'oblige pas votre communauté de communes « Cœur du Poitou » à fusionner avec d'autres communautés.... Mais voilà, Monsieur le Préfet, en charge des rapprochements, ne sait que faire de la communauté du Cellois, qui, elle, est obligée de se regrouper ! Alors, ni une ni deux, revoilà le grand projet de 2012, regrouper les quatre-vingt communes du Mellois avec ses 48 359 habitants !*

*Il faut paraît-il, être plus grand pour être plus fort, rivaliser avec la grande agglomération du Niortais, et même désormais être plus visible depuis Bordeaux.... Ah bon ! On nous disait pourtant que de cette grande région on n'aurait pas besoin de lorgnette pour voir nos communes rurales !*

*Cette fois-ci, vos élus ont encore (un tout petit peu) leur mot à dire. Et si notre choix était de nous unir avec le Civraisien et le Ruffécois, bien plus proches de notre bassin de vie que Melle ? Mais non, ce ne sont pas les mêmes départements.... Grande région, petits départements, mariage de la carpe et du lapin !*

*Alors, réfléchissons et réfléchissons bien.... Grande communauté sur l'ancien pays Mellois, pour faire quoi, comment, quand ? ! Tout d'abord harmoniser les compétences (Cœur du Poitou est celle qui en a le plus). Ensuite, veiller à ce que chaque bourg centre (les anciens chefs-lieux de canton) garde sa propre structure de proximité et accueille au moins l'un des pôles de compétences.*

*Définir la commune qui sera le siège administratif de cette communauté (Maisonmay est le mieux centré) et uniquement le siège administratif.*

*Trouver un nom pour cette grande entité, qui n'ait pas de connotation avec les appellations actuelles (bien que « Cœur du Poitou » soit le nom le plus logique).*

*Puis, harmoniser la fiscalité et ce ne sera pas le plus simple, notamment en veillant à ne pas payer les investissements de communautés déjà fort endettées.*

*Organiser une gouvernance qui dispose d'une minorité de blocage afin d'éviter de financer certains projets pharaoniques déjà dans les cartons, comme cela s'est déjà produit dans le passé !*

**Le tout dans un délai de un an.**

*Et votre commune dans tout ça ? Elle va jouer son rôle dans la réflexion, mais sans compromission, rien n'étant défini, négocié, accepté, il est évident que nous ne signerons pas de chèque en blanc.*

*Enfin pour rester positif, vous trouverez dans les pages de ce bulletin les principaux projets d'investissements pour 2016 : mise aux normes de l'éclairage public, aménagement de la médiathèque, embellissement du bourg et des hameaux.... Le tout en veillant à rester dans des limites financières raisonnables.*

*Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et à vous donner rendez-vous pour la traditionnelle soirée des vœux le vendredi 15 janvier. Vous y aurez de plus amples précisions sur tous les sujets d'actualité.*

Votre maire,  
Michel Eprinchart.

# La Vie Municipale

## Rénovation de l'éclairage public du bourg

Le Conseil Municipal souhaite poursuivre sa démarche politique en matière de protection de l'environnement. Pour mémoire, la municipalité a déjà porté plusieurs projets dont la construction d'un atelier équipé de panneaux photovoltaïques, l'acquisition de véhicules électriques, l'installation de bornes de recharge, un nouveau réseau de chaleur avec une chaudière à pellets, etc...

Cette nouvelle action a cette fois pour objectif la modernisation et l'optimisation de l'éclairage public du bourg. Les lanternes à vapeur de mercure, les lanternes ouvertes et les boules sur façades seront remplacées par des lanternes à LED. Les coffrets de commande seront rénovés et sécurisés.

Les résultats attendus de cet investissement sont les suivants :

Les résultats attendus de cet investissement sont les suivants :

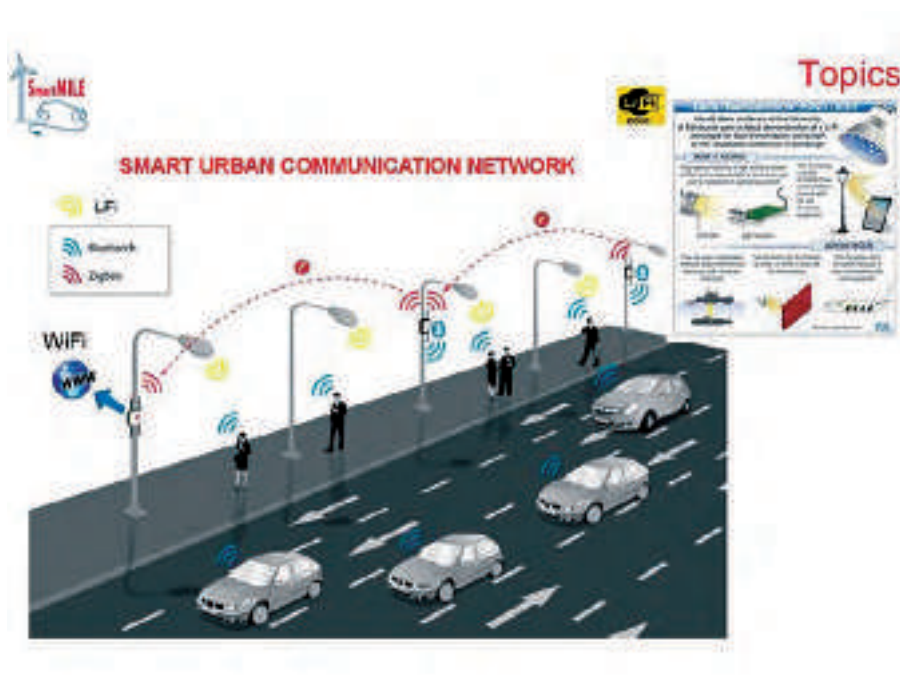
*Economie d'énergie et réduction d'émission de CO<sub>2</sub>*

*Réduction de la pollution lumineuse*

*Diminution des coûts de fonctionnement*

*Confort visuel amélioré, répartition lumineuse homogène*

*Optimisation de la maintenance et de ses coûts (durée de vie des lampes plus longues).*



Le Li Fi est un système de communication par la lumière, uniquement sur les appareils d'éclairage à LED, qui dans un premier temps nous permettra de gérer les périodes d'éclairage dans le bourg.

Mais ce dispositif permettra aussi une communication sur toutes les informations utiles aux habitants et aux personnes de passage : sur les commerces, les services publics, les associations et leurs animations, le tourisme, les travaux du conseil municipal, etc. ....

Le Li Fi n'émet pas de rayonnement électro magnétique et à contrario de la Wi Fi, n'est pas piratable.

Il suffira d'une application sur votre Smartphone, ou d'une mini clé USB pour accéder gratuitement à ces informations lorsque vous passerez sous un lampadaire, même de jour.

Ce système est évolutif et permettra à l'avenir de nombreuses applications.

La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Delaire basée à Chef-Boutonne pour la réalisation de ce projet qui comprend 2 tranches :

**Une première tranche** comprenant 51 points lumineux pour un coût HT de 112 212 € auquel s'ajoute 7 400 € de frais d'ingénierie.

**Une seconde tranche** comprenant 71 points lumineux pour un coût de 50 752 €.

Le plan de financement de la tranche ferme s'établit ainsi :

**Programme TEPCV :**

Subvention de 65 000 € : 1<sup>ère</sup> tranche

Subvention de 40 000 € : 2<sup>nde</sup> tranche

**FREE :** subvention de 12 500 €

**Région :** subvention de 12 500 €

**Et le solde** en autofinancement.

Ce projet serait donc subventionné à plus de 75 %.

Les travaux ont commencé début décembre 2015

avec une fin prévue en mars 2015.

L'inauguration est prévue pour le mois de mai 2016

avec une déambulation nocturne.



## Installation d'un réseau de chaleur Mairie - C.S.C



Un réseau de chaleur alimentant la Mairie et le Centre Socio Culturel a été mis en exploitation le 16 octobre dernier.

Une chaudière à granules bois d'une puissance de 150 KW a été installée au sous sol du Centre Socio Culturel ainsi qu'un silo de 14 tonnes de granulés, la mairie étant alimentée par un réseau en tranchée.

L'ancienne chaudière fuel reste en appoint et en secours.

L'achat du combustible :

L'utilisation des granules bois à la place du fuel, permettra de réduire la facture de manière significative permettant un retour sur investissement

très rapide. Par ailleurs, la Municipalité a bénéficié de subventions importantes, l'incitant à effectuer rapidement les travaux.

La maintenance du réseau de chaleur sera assurée par Didier Popinot et Mathyas Pasquier sous la responsabilité de Rodolphe Fourré, responsable technique.

Une extension du réseau est prévue pour l'aménagement de la Maison Communautaire à la place de l'ancienne caserne des pompiers.



## Installation d'un réseau de chaleur Mairie - C.S.C

### Réalisation et coût des travaux :

**Lot VRD** : Sté STPM pour un montant de 38 535 € HT

**Lot chauffage** : Ent Boutineau pour un montant de 114 148,25 € HT

**Lot menuiserie isolation** : Ent J.L Richard pour un montant de 55 264,67 €

**Lot ventilation** : Ent Boutineau pour un montant de 13 600 € HT

**Etudes / MOE** : 5 880,00 € HT

**Soit un total de** 227 427,92 € HT

### Financement du projet :

**DETR** pour 47 209 €

**FREPC** pour 44 616 €

**Conseil Départemental** (Energie Deux-Sèvres) pour 20 000 €

**Fondation Liséa Carbone** pour 72 792 €.

**Autofinancement communal** sur HT pour 42 810,92 €

### Travaux réalisés :

#### Rénovation énergétique de la mairie :

- Remplacement des menuiseries
- Mise en place d'un mini réseau de chaleur
- Installation d'une VMC simple flux
- Remplacement des aérothermes gaz de la salle de cinéma par des radiateurs à eaux chaude.

#### Rénovation énergétique de la Salle Socio Culturelle :

- Isolation des combles et remplacement du plafond suspendu
- Mise en place d'un mini réseau de chaleur
- Remplacement des menuiseries.



## Réhabilitation des friches commerciales en pôle socio culturel.

Les travaux de déconstruction et de sécurisation des immeubles Terrassier et Chêne vert se sont terminés à la fin de cet été 2015. La deuxième phase des travaux étant programmée, l'architecte « L'Atelier du trait » a été missionné pour présenter au Conseil Municipal un avant-projet sommaire et un avant-projet définitif avant la fin de cette année.

Cette opération immobilière a pour objet de réhabiliter ces anciens immeubles en un pôle socio culturel. La surface au sol de cet ensemble est de 1 863 m<sup>2</sup>.

La Commune disposera de nouveaux locaux afin d'y accueillir et y regrouper de nombreux services et inciter la population à fréquenter le centre-ville. Ce projet pourrait être un moteur de développement du commerce et du service en centre bourg.

Dans un premier temps, une médiathèque, une salle d'exposition, une salle de formation informatique, une boutique relais et une maison de services verraient le jour.

Dans un second temps, d'autres bâtiments pourraient être aménagés afin de recevoir d'autres services ou activités.

Un parking sera aménagé à proximité et un lien piétonnier sera créé.

Le coût total prévisionnel estimé par l'architecte à ce jour serait de 1 549 678 € et comprend les travaux de construction et d'ingénierie. Des demandes de subventions ont été effectuées à savoir :

DETR, FRIL, DRAC, CAP79, Feader et Fonds de solidarité territoriale LGV.

L'autofinancement communal estimé à ce jour serait d'environ 312 000 €.



*Emplacement du futur parking*





## La médiathèque

La bibliothèque municipale actuelle ne correspond plus aux attentes du public et se situe actuellement dans un local inadapté (accessibilité, surface, ouvrages proposés).

C'est pourquoi, la création d'une médiathèque permettrait d'offrir un équipement structurant :

- lieu de culture sous toutes ses formes
- lieu d'animation
- lieu de socialisation
- lieu culturel moderne intégrant les outils multimédia et de ressources en ligne.



Vue de la future médiathèque - Rue du baron

Plusieurs actions sont envisagées envers les enfants en temps scolaire et péri scolaire, les adolescents, les personnes âgées et le public adulte, et ce en partenariat avec d'autres structures existantes ( SEP, MCJ, Collège, Ecoles, Foyer logement etc...).

Ce futur établissement aura pour objectif prioritaire l'accès à la lecture, la mise à disposition de ressources documentaires variées à tous les habitants de Sauzé- Vaussais et pourra grâce à une mise en réseau avec les autres bibliothèques environnantes développer un service de qualité.

**La médiathèque s'étendra sur une surface de 267 m<sup>2</sup> environ et comprendra plusieurs espaces :**

- Accueil, exposition, collections, petite enfance, accueil et travail de groupe, multimédia, tisanerie et locaux techniques.
- Une salle d'exposition de 130 m<sup>2</sup> sera disponible à l'étage .

Les travaux débuteront en 2016 avec une ouverture probable au public dès 2017.



Intérieur de la future médiathèque et salle d'exposition.



Espace vert - Vue de la future médiathèque.

## Nos écoles

Cette année encore, la rentrée scolaire ne s'est pas passée dans la plus grande sérénité. En effet une fois encore, l'éducation nationale a voulu nous fermer une classe pour manque d'effectifs (cela doit faire la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> fois en 8 ans) alors que nous avons le nombre d'enfants requis pour qu'elle ne ferme pas.

Le plus étonnant, c'est qu'au mois d'avril, il n'y avait pas de problème puis un mois après nous étions en fermeture conditionnelle et quelques jours après nous n'étions plus en fermeture. C'est à rien n'y comprendre !!! Mais le pire, c'est que vers la mi juillet alors que tout le monde était en vacances, nous avons été prévenus que la classe était de nouveau menacée et que l'inspecteur académique viendrait compter les enfants à la rentrée pour voir si nous avons bien les effectifs.

Le seuil minimum est de 125 élèves, Il en a compté 131 le jour de la rentrée et nous avons donc réussi à garder notre classe non sans mal...

Depuis, les effectifs ont augmenté, donc nous avons bien fait de nous battre et de ne pas baisser les bras...

Nous aurons donc 140 enfants au mois de janvier soit 15 de plus que le seuil de fermeture prévu.

Comme quoi, il convient d'éviter des classes surchargées (32 enfants dans 1 classe en maternelle cela fait quand même beaucoup !!). D'autant que nous avons des classes vides suite aux fermetures de ces dernières années...

Je vous rappelle que la compétence scolaire dépend de la communauté de commune depuis 1994 et qu'à ce titre, elle gère l'ensemble des écoles du territoire,

Cela représente 10 sites scolaires, soit 12 écoles, 36 classes à gérer pour une dépense de 1,4 millions d'euros par an et 55 agents employés.

Depuis quelques années, les effectifs sont en baisse et certains sites ne se composent que d'une seule classe, d'où une iniquité pédagogique entre les enfants, ce qui a amené la CCCP à réfléchir sur la réorganisation des sites scolaires.

A ce titre, un comité de pilotage s'est formé, composé d'élus, de parents d'élèves et d'enseignants représentant l'ensemble des sites afin de travailler sur cette réorganisation et de présenter différentes hypothèses pour que les élus puissent prendre la meilleure décision.

**De ce comité sont ressorties 3 hypothèses qui se basent sur plusieurs critères :**

- l'iniquité pédagogique
- le bien-être des enfants
- être à l'écoute des enseignants
- l'état des bâtiments.

Ces hypothèses ont été présentées en conseil communautaire du 10 novembre afin que chacun puisse y réfléchir avant de prendre une décision.

Le 15 décembre, une nouvelle réunion de présentation des hypothèses a été présentée aux élus communautaires.

Le 15 décembre dernier, une nouvelle discussion (ou présentation) à ce sujet a eu lieu. Grâce (ou suite à) à ces échanges, les élus vont pouvoir prendre leurs décisions. Avant la mise en place de cette réorganisation, la population sera informée et consultée lors de prochaines réunion.

Donc, affaire à suivre car il s'agit d'un sujet très sensible!!!

Eric Liaud : Adjoint responsable des affaires scolaires.

**Les enfants sont répartis sur deux sites:**

**École maternelle : 2 classes :**

- 1 TPS/PS : 5 TPS + 6 en janvier et 17 PS soit 28 enfants
- 1 MS/GS avec 15 MS et 17 GS soit 32 enfants
- Au total : 60 enfants sur 2 classes ...

**École élémentaire : répartie en 4 classes :**

- 1 classe CP/CE1 avec 12 CP et 13 CE1
- 1 classe CE2 avec 20 élèves
- 1 classe CM1 avec 16 élèves
- 1 classe CM2 avec 19 élèves
- Au total 80 élèves sur 4 classes

## La vie des entreprises - Nouvelle boutique FRIP LOOK

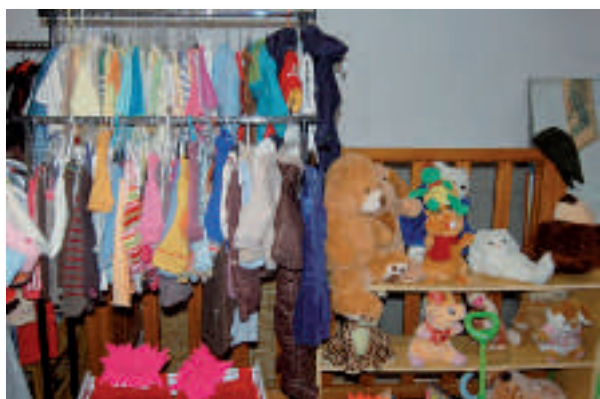
### *Horaires ouverture*

**du mardi au samedi**

de 9 h 30 à 12 h00

et de 15 h00 à 18 h00

Place de la Mairie. Sauzé Vaussais.  
(ex office de tourisme)



Marie Wattelier, une jeune femme d'origine alsacienne, en reconversion professionnelle vient d'ouvrir en novembre 2015 sa friperie sous le nom «FRIP LOOK».

*Des tarifs très attractifs allant de 1 à 10 € environ pour les produits suivants :*

- vêtements adulte, enfant et bébé, chaussures (occasion)
- peluches et jouet (occasion)
- articles de puériculture (occasion)
- Sacs à main et bijoux (neufs et occasion)

Les articles proviennent de dons de particuliers qui lui sont apportés au magasin ou à son domicile. Marie Wattelier peut également se déplacer pour les récupérer. Les vêtements sont au préalable triés. Ne sont conservés que ceux qui sont en bon état. Ils sont ensuite lavés avec une lessive professionnelle et repassés. Marie a eu un vrai coup de coeur pour ce local situé en plein centre où il règne une ambiance chaleureuse.

## Le passage à la TNT Haute définition - Le 5 avril 2016

### *Les avantages de cette évolution*



• Une meilleure qualité de son et d'image : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).

• Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).

• De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G) dans les territoires. L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la TNT- aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

## Etat civil



### NAISSANCE

Weena ROBERT.....	15 juillet 2015
Camille SAUVÊTRE.....	31 juillet 2015
Cloé HERISSE.....	5 août 2015



### DÉCÈS

Jacqueline LEONCE épouse THEBAULT.....	8 juillet 2015
Clémentine GABOREAU épouse ALEXIS.....	18 juillet 2015
Marcel CHAVOUET.....	12 août 2015
Bernard RIVAUD.....	19 août 2015
Lucie LEGRAND.....	24 août 2015
Xavier BRISVILLE.....	29 août 2015
Christian LEGROS.....	25 septembre 2015
Ginette BARILLIET.....	4 octobre 2015
Gaston BABEAU.....	27 octobre 2015
Christian JOUSSEAUME.....	19 novembre 2015

## Appartements à louer



11 rue du Baron

Type 4 - 1<sup>er</sup> étage

Loyer

350 € + 90€ de charges (chauffage + gaz)

(Séjour, 3 chambres, servitude, salle de bain, cuisine,)

Place du grand puits

1<sup>er</sup> Etage « La Poste »

Loyer

350 € + 90€ de charges (chauffage)

(Séjour, 3 chambres, salle de bain, grande cuisine, buanderie)

**INSCRIPTION : dossier à retirer à la MAIRIE**

# Informations diverses

## Calendrier des manifestations

FÉVRIER	LIEU	MANIFESTATION	ORGANISATEURS
4 février	Centre socioculturel	Collecte de Sang	Don du Sang
6 février	Centre socioculturel	Soirée dansante	Foot
20 février	Centre socioculturel	Repas	Secours Catholique
<b>MARS</b>			
13 mars	Centre socioculturel	LOTO	Club des Aînés Sauzéens
20 mars	Centre socioculturel	LOTO	FNATH
25 mars	Centre socioculturel	LOTO	APEPM
<b>AVRIL</b>			
3 avril	Centre socioculturel	LOTO	CHASSE
14 avril	Centre socioculturel	Collecte de Sang	Don du Sang
16 avril		LOTO	Amicale des Pompiers
24 avril		LOTO	Club des Aînés Sauzéens
<b>MAI</b>			
14 - 15 mai	Stade	Festival Country	Okies Country Dance
27 mai	Centre socioculturel	Concert	Chorale à travers Chant
29 mai	Centre socioculturel	LOTO	ASPPP

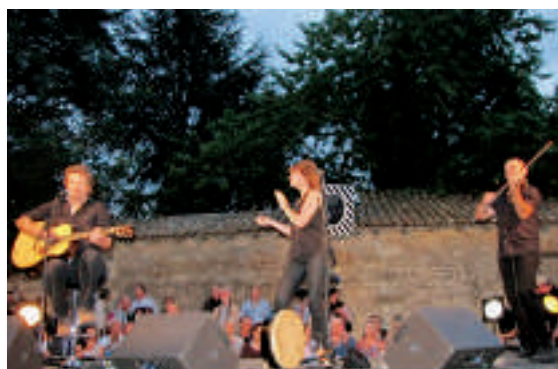
## BILAN DES NUITS ROMANES 2015

Plus de 3 000 personnes se sont déplacées le vendredi 7 août 2015 pour entendre un trio de musique et de chants traditionnels irlandais, et pour voir le spectacle de la compagnie Manda Light.



Le beau temps était au rendez vous et le public est venu trop nombreux pour notre petit village de Vaussais !! Nous étions à la fois ravis de recevoir autant de personnes mais déçus de ne pas pouvoir les accueillir comme il se doit. L'exiguïté du lieu nous a contraint à refuser l'accès au premier spectacle. Certaines personnes ont dû rebrousser chemin et nous nous en excusons.

Nous remercions néanmoins tous les bénévoles qui ont collaboré à l'organisation de cette soirée et à la préparation du buffet. Le bilan financier à la charge de la commune est de 2 400 € environ.



# Informations diverses

## TARIFS DE LOCATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

### SALLE DU GRAND PUIITS - 2ter Place du Grand Puits (DM 09/11)



Salle 1 (116 m²)	60 €
Location week-end ou 2 jours	90 €
Salle 4 (80 m²)	32 €
Forfait ménage	100 €
Vin d'honneur	40 €
Mise à disposition vaisselle	15 €
Le chauffage	0,15 € / Kwh

### MANOIR DU PUY D'ANCHÉ - (DM 16/09/14)

1 jour	70 €
Location week-end ou 2 jours	100 €
Location week-end ou 2 jours aux groupes (locataires de 5 gîtes et plus), hors saison estivale	40 €
Réunion / séminaire / vin d'honneur	40 € / jour (sans la cuisine)
Forfait ménage	50 €
Mise à disposition vaisselle (placard)	15 €
Le chauffage par jour	20 €



### CAMPING MUNICIPAL - (DM 03/09/12)



Adulte	1,75 €
Enfant de - de 7 ans	1,10 €
Emplacement	1,55 €
Véhicule	3,00 €
Branchement	50 €
Jetons lave-linge (y compris lessive)	4,00 €
Tarif spécial groupe de CENTRE DE LOISIRS	1,35 €



# Informations diverses

## TARIFS DE LOCATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

### VILLAGE DE VACANCES (DM 17/11/15)

Basse saison (chauffage compris)			Haute saison		
02/01 au 02/07 et 27/08 au 03/01			02/01 au 27/08		
	Tarif nuitée	Tarif semaine		Tarif nuitée	Tarif semaine
1	45 €	300 €	1	60 €	400 €
2	90 €	570 €	2	120 €	770 €
3	135 €	855 €	3	180 €	1140 €

Offres spéciales (2)		Caution	
Fidélisation (3)	5 %	Dégradation	200 €
Parrainage (4)	10 %	Ménage	100 €
Semaines consécutives (5)	5 %		



(1) Le ménage n'est pas compris dans la tarification. La caution sera restituée après l'état des lieux final si le pavillon est dans son état de propreté d'origine. Dans le cas contraire la caution sera encaissée.

(2) Les offres spéciales sont "non-cumulables".

(3) Une remise sur l'ensemble de la location est consentie pour une location régulière d'année en année ou de semaine en semaine. Cette réduction s'applique à partir de la 2ème période de location.

(4) Une remise est consentie pour le parrainage. Elle s'applique sur le coût de la location du parrain.

(5) Une remise pour semaines consécutives est accordée sur l'ensemble de la location.

Les draps plats et les taies d'oreillers sont mis à disposition dans chaque pavillon. Le chauffage est compris dans la tarification.

\* La clause votée le 28/07/2009 proposant un tarif complémentaire pour les particuliers non vacanciers en attente de logement, soit 450€/mois avec un maximum de location de deux mois est prorogée La caution sera de 450€. Pour la période du 1er octobre au 30 avril, le chauffage sera en supplément : 50€/mois.

### CENTRE SOCIO-CULTUREL - (DM 09/11)

La grande salle	130 €
(+ 1 journée suppl.)	75 €
Forfait mariage 3 jours	250 €
Loto	85 €
Vin d'honneur	40 €
Salles A et C	30 €
Salle D	40 €
Forfait ménage	100 €
Le chauffage	



#### Les conditions de réservation :

- demande de versement d'un acompte à la réservation à raison de 25 % du prix de location,
- versement d'une caution de 150€ à la remise des clés de la salle, sauf pour les associations communales, les élus, le personnel communal et les autres communes (DM du 26.07.2011).
- Nouveau : versement d'une caution de 150€ pour le ménage pour tous les utilisateurs,
- une gratuité par an à toutes les associations de la commune, aux élus, agents communaux et aux entreprises, d'une salle de leur choix avec mise à disposition de la vaisselle et des verres apéritifs.

#### \* Les conditions de location de la vaisselle du Centre Socio-Culturel :

- la vaisselle utilisée dans la salle des fêtes sera louée : forfait de 15€ par placard.
- la vaisselle utilisée à l'extérieur de la salle des fêtes sera louée : forfait de 50€ par placard avec une caution de 100€.
- pour une location de moins de 50 couverts : 0,50 € par couvert.
- les séries de verres à pied peuvent être loués : 10€ les 100 verres.

\* Concernant les associations à but lucratif, le montant de la location d'une salle (au choix) sera de 250,00 €/an, le chauffage en sup.

Par DM du 16-09-14, un tarif réduit aux Sauzéens a été instauré, accordant une réduction de 40% une fois/an pour la location des salles et des tivolis (hors chauffage, ménage, vaisselle, caution)

## Liste des associations de Sauzé-Vaussais

A chaque génération son association		
Club des Aînés	ROBIN Bernard	05 49 07 99 72
Les Jeunes Sauzéens	FOUCHÉ Charline	05 49 07 24 37
Parents d'élèves primaire et maternelle	BROTHIER Véronique	05 49 07 26 30
Parents d'élèves du collège	AIRAUT Nadège	
Atelier bébé	SEP	05 49 29 87 63
On fait bouger Sauzé		
Comité des fêtes	LAVIE Christian	05 49 07 70 63
Osez Sauzé	M <sup>me</sup> STENGEL	05 49 07 60 66
Et encore plus...		
ANACR	GADIOUX Claude	05 49 07 93 88
Médailles militaires	BOISSON Didier	05 49 07 16 40
Anciens combattants	ROY Jean-Claude	05 49 07 44 04
FNATH	BONNET Jean-Claude	05 49 07 65 20
Amicale des sapeurs pompiers	PELLETIER Gabriel	06 61 05 23 29
Artistique et culturelle		
Détente et création	LEONI Dominique	06 42 69 15 50
Couture	SEP	05 49 29 87 63
Peinture	SEP	05 49 29 87 63
Musique traditionnelle	SEP	05 49 29 87 63
Chorale	RAVENEAU Jocelyne	05 49 33 08 61
Théâtre adulte	RAYNAUD André	06 86 64 94 88
Théâtre enfant	Cœur du Poitou Animation	05 49 29 65 63 05 49 07 80 28
Cirque enfant	Cœur du Poitou Animation	05 49 29 65 63 05 49 07 80 28
Cinéma	SEP	05 49 29 87 63
Informatique	SEP	05 49 29 87 63
MD ASSO (concert métal)	MARTINEAU Sylvio	05 49 29 88 28
OPEN SKY (festival de musique)	CLARKE Steven	05 49 07 21 33
Sport		
Foot	ROBICHON	05 49 29 44 11 06 38 45 00 10
Gym Volontaire adulte	VERISSON Marylène	05 49 29 98 95
Gym (personnes âgées)	Siel bleu	06 69 34 22 97
Gym (adultes-enfants)	SEP	05 49 29 87 63
Yoga	BROTHIER Séverine	05 49 07 56 52

La Boule en Bois	BOUGEOIS William	05 49 27 23 99
Moto Verte	MARCHE Thierry	06 78 11 70 99
Sportméca 17-79-86	ARDOUIN Hervé	07 60 85 50 75
Randonneurs Sauzéens	MONTURIER Jean-Jacques	05 49 07 90 60
La pêche	RICHARD Michel	05 49 07 66 63
Country	Okies Country Dance	05 45 30 09 31
Zumba	Okies Country Dance	05 45 30 09 31
Zumba (douce) et diététique	Slimmercise	05 45 84 21 94
Chasse	DUGAST André	
Badminton	SEP	05 49 29 87 63
Judo	SEP	05 49 29 87 63
Tennis	SEP	05 49 29 87 63
Tennis de table	SEP	05 49 29 87 63
Handball	SEP	05 49 29 87 63
Entraide		
Entraide Sauzéenne	GARÇON Annie	05 49 27 14 25
Secours Catholique	Maison de la solidarité (jeudi de 10h à 12h sur RDV)	07 88 28 45 52
Les Restos du Cœur	Maison de la solidarité (mardi après-midi de déc. à fin mars)	05 49 07 62 31
L'épicerie sociale	Relais de Melle	05 49 29 87 63
Don du Sang	PENIGAUD Virginie	06 08 23 59 83
Tiers Monde	FOURNIÉ Jacques	05 49 07 94 50
Le Chat Bleu	IRISSOU Véronique	06 42 27 56 55

### LA BOULE SAUZEENNE

Cette nouvelle association sauzéenne de boule en bois commencera par un concours qui aura lieu au plan d'eau de Sauzé-Vaussais le 9 avril 2016. Puis un second se déroulera à Aiffres les 18 et 19 juin et un 3ème, de nouveau au plan d'eau du Bois Meunier le 10 septembre.

Le montant de la licence s'élève à 5 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. William Bougeois au 05 49 27 23 99.

**Président** : M. William Bougeois

**Vice Président** : M. Sébastien Chatagneau.

**Trésorière** : Julie Nicolleau.





## Au coeur des déchets



### Pendant les fêtes, restons exemplaires

Les fêtes de fin d'année sont propices à la production de déchets de toutes sortes. La très grande majorité d'entre eux sont recyclables alors n'oublions pas les gestes de tri.

Les nouvelles filières mises en place au cours de cette année 2015 sont pleinement opérationnelles et vous évitent de nombreux voyages aux bacs d'ordures ménagères, à savoir :

Les bouchons en lièges, les muselets et les petits aluminium sont recyclables en déchetterie

Les polystyrènes blancs et les films plastiques protégeant les appareils électriques, les jouets... sont également recyclables en déchetterie.

Les coquilles de fruits de mer se recyclent en les mettant dans les gravats.

N'oubliez pas également de recycler les filières classiques (verre, emballages, papiers, cartons...) dans les points tri ou la déchetterie la plus proche de votre domicile.

### Mise à jour du site internet de la communauté de communes

Le site internet de la communauté de communes est disponible à cette adresse : [www.coeurdupoitou.com](http://www.coeurdupoitou.com)

Il retrace de nombreuses informations sur les compétences de la collectivité dont toute une partie sur les déchets accessible dans l'onglet « environnement ».

**Cette partie a été complètement remaniée pour s'adapter aux avancées des filières mais aussi pour vous apporter de nouvelles informations comme :**

- Le mémo tri et le mémo déchetterie en anglais et en français téléchargeables en format PDF et imprimables,
- Des vidéos pour comprendre ce que deviennent vos déchets après les avoir mis au recyclage,
- Des explications sur le devenir des ordures ménagères,
- La carte de l'ensemble des points tri pour repérer celui qui se trouve le plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail,
- Les conditions d'accès, les déchets acceptés et les horaires de vos déchetteries,
- Des informations pour démarrer ou vous perfectionner dans le compostage.

**Si l'ensemble de ces informations suscitent des curiosités ou d'autres questions n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05.49.07.78.42.**

## Contester une amende radar : c'est maintenant possible en ligne

Publié le 24 novembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous estimez avoir été verbalisé à tort ? Pour contester une amende relevée par un radar automatique, vous pouvez désormais passer par une téléprocédure accessible en ligne sur le site web de l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (Antai).

Pour cela, il suffit de vous connecter au site de l'Antai :

<https://www.antai.gouv.fr>

**Rubrique comment contester une amende ?**

et d'indiquer votre situation :

- ce n'est pas (ou plus) mon véhicule ;
- j'ai prêté ou loué mon véhicule ;
- je conteste la réalité de l'infraction.

Dans les trois cas, vous devez numériser et transmettre en ligne les pièces justificatives demandées (certificat de vol ou de cession, nom du véritable conducteur au moment de l'infraction ou récit des circonstances justifiant la demande). Après l'envoi, vous recevrez un accusé d'enregistrement téléchargeable et un courriel de confirmation.

Avant la mise en place de ce téléservice, l'usager qui souhaitait contester ce type d'amende devait envoyer son dossier uniquement par courrier postal au Centre national de traitement, à Rennes. Ce format de contestation perdure.

### À savoir :

un arrêté publié au Journal officiel du dimanche 22 novembre 2015 est venu préciser les modalités de contestations dématérialisées des amendes forfaitaires.

---

**Numéro d'urgence national uniquement accessible  
par SMS ou Fax, pour les personnes avec des  
difficultés à entendre ou à parler.**



Grâce à ce numéro unique, national, gratuit, accessible par SMS ou fax, 24/24, 7/7, vous pouvez contacter directement le samu (15), la police-gendarmerie (17), les pompiers (18). C'est un gain de temps précieux pour sauver des vies !  
Contacter le 114 est très simple : il suffit de composer le « 114 » dans la fonction SMS/messages de votre téléphone accompagné de votre message d'urgence.  
Les agents du 114 vous répondent et contactent les services d'urgences adaptés (15-17-18) les plus proches de chez vous.

## MONOXYDE DE CARBONE

Première cause de mortalité  
par gaz toxique en France

**Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.**

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



### Les bons gestes pour éviter les intoxications



- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

#### Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



### En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen), le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

**Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.**

## VACANCES DE NOËL 2015

LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23
<p><b>9h30+12h30:</b>  <b>BRICOLAGE</b>   <b>Spécial:</b>  <b>«Cartes de Noël »</b></p>	<p><b>9h30/17h30:</b>  <b>Pâtisserie + Gouter/Jeux</b>  <b>au Foyer</b>  <b>Logement</b>   <b>(RAMENER PIQUE NIQUE)</b></p>	<p><b>9h30+18h00:</b>  <b>Poitiers</b>  <b>Centre Ville</b>  <b>Marché de Noël</b>  <b>+</b>  <b>LASERGAME</b>  <b>(Fontaine le Comte)</b>  <b>(RAMENER PIQUE NIQUE)</b>  <b>(Places pré-réservées:</b>  <b><u>VOIR EDITO</u></b>)</p>
<p><b>13h15+18h00:</b>  <b>Rencontre SPORTive</b>  <b>À Melle</b>  </p>	<p><b>14h00+18h00:</b>   <b>Toumoi</b>  <b>de Tennis</b>  <b>de Table</b>  <b>(Gymnase de Sauzé)</b></p>	



RAPPEL « PIQUE NIQUE » : MARDI 22 / MERCREDI 23 / LUNDI 28  
 (Et si vous êtes inscrit en journée complète: LUNDI 21 et/ou MARDI 29)



LUNDI 28	MARDI 29	MERCREDI 30
<p><b>9h30+18h00:</b>  <b>P'tit Dèj</b>   <b>Jeux vidéos</b> <b>BREAKFAST</b>  <b>(Ramenez vos</b> <b>OF CHAMPIONS</b>  <b>consoles!!!)</b>  <b>(Pause repas)</b>  <b>(RAMENER PIQUE NIQUE)</b>  <b>+</b>  <b>On s'fend la poire!</b>  <b>(Zapping, vidéos drôles...</b>  <b>sur grand écran)</b></p>	<p><b>10h00+12h00:</b>  <b>Accueil libre</b>  </p> <p><b>13h15+18h00:</b>  <b>BOWLING</b>  <b>à Niort</b>  </p>	<p><b>10h00+18h00:</b>  <b>Fête de fin d'année</b>  <b>Petits fours et</b>  <b>Repas de fête</b>    <b>+ Burger Quizz;</b>  <b>Blind test....</b>  </p>

## BULLETIN ADHERENTS

### EDITO

Chers Adhérents,

Les projets se poursuivent sur la MCJ ! Un groupe de jeunes a très récemment participé à la décoration du **Marché de Noël**, organisé le **06 Décembre** par **l'Association « Osez Sauzé »**. Plusieurs fresques ont été réalisées dans la bonne humeur à la MCJ. D'autres ont également participé à la **Collecte Nationale** organisée par la Banque Alimentaire au Super U de Sauzé V.

**C'est dans cet esprit que nous concevons notre mission.** Au-delà de proposer des activités sportives, culturelles, patrimoniales, la principale fonction de la MCJ est bien de favoriser d'une part la **rencontre entre jeunes et acteurs locaux** et d'autre part de faciliter leur **implication sur leur territoire.**

Afin de **valoriser les jeunes** qui se sont impliqués tout au long de l'année, nous avons décidé, en concertation avec les

élus municipaux, de les inscrire **en priorité** lors de la prochaine sortie **Lasergame** des vacances de Noël. Par conséquent, **les places pour cette activité sont pré réservées** par nos soins.

Nous vous proposerons un temps **d'échanges en début d'année 2016.** Il sera notamment question de l'importance de l'implication des jeunes sur la structure et leur territoire, de la construction des programmes ainsi que des modalités d'inscriptions aux activités MCJ. Une invitation vous sera adressée et nous espérons vous accueillir nombreux.

D'ici là, vous trouverez au dos de cet édito le programme des vacances de Noël. Nous comptons sur le plus grand nombre d'entre vous pour venir passer un petit bout de ces fêtes en notre compagnie !

**Cuisine, bricolage, sorties sportives, grands jeux, vidéos...** Chacun devrait s'y retrouver...

Notre séjour ski au Mont Dore est d'ores et déjà complet ! Rendez vous est pris pour dévaler les pistes à partir du 21 Février, 17 jeunes seront accompagnés par Katia, Vincent et Fred afin que chacun puisse prendre du plaisir, à son rythme et selon son niveau.

Enfin, dans cette période qui manque cruellement de gaieté et de sérénité, nous vous souhaitons à tous de passer de très joyeuses fêtes en famille, entre amis...

La MCJ



(Décorations Marché de Noël)



## Un collège innovant !!!



Après une première année riche de rencontres et d'échanges, j'ai eu plaisir à accueillir les 185 élèves, repartis sur 9 classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, inscrits au collège pour cette rentrée scolaire 2015. Ce fut également pour moi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux 6 nouveaux professeurs et au nouvel assistant d'éducation qui compose le service vie scolaire.

### Beaucoup de changement et de nouveauté pour une année qui promet d'être riche...

Des nouveaux projets en lien direct avec la culture et la citoyenneté verront le jour au cours de cette année scolaire. Voici quelques nouveautés :

- **Une résidence d'artistes** : Un artiste présent au collège entre Mars et Juin 2016 réfléchira aux pistes et propositions qui peuvent être faites pour impliquer les jeunes dans un projet alliant la réflexion, la création et la mise en pratique par des actions concrètes. C'est la première résidence d'artistes au collège dans l'académie de Poitiers.

- **Projet «Meurtre à l'hôtel de Ménoc»** a pour but l'écriture d'un scénario illustré d'une enquête policière, s'appuyant sur l'histoire et le site de l'hôtel de Ménoc à Melle. Ce scénario sera réalisé par les élèves de 6e A du collège et de primaire du Pays Mellois avec l'accompagnement de différents intervenants notamment : Laurent Audoin, illustrateur d'albums jeunesse, Amélie Sarn, auteur jeunesse, le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Mellois et la Bêta- Pi, association d'éducation populaire dédiée à la culture scientifique

- **Atelier « Spectateurs »** : Cette année, tous les élèves du collège iront au moins une fois au théâtre à Niort ou à Angoulême.

- **Atelier « Météo et climat »** est né au collège, animé par M. Pakula, professeur de Sciences Physiques.

- **Elections des délégués de classe** : Des vraies élections ont été organisées et en « conditions réelles » de vote : des professions de foi, une urne et des isolements.

- **Conseil de Vie Collégienne (CVC)** : L'esprit du CVC est de rendre les collégiens acteurs de la vie de leur établissement et d'être force de proposition pour améliorer la vie au collège.

- **Formation des médiateurs** : 35 élèves volontaires de 5e et 4e ont appris à mener une médiation entre pairs.

« La médiation au collège, c'est le fait de chercher à régler des conflits avec l'aide d'autres élèves ».

D'autres projets riches, menés par des enseignants dynamiques et dévoués à qui je témoigne une fois encore tout mon soutien, seront également proposés. Je vous invite à découvrir directement en suivant l'actualité sur le site de l'établissement.

Je tiens également à remercier l'ensemble des partenaires locaux (entreprises, services de l'état ...) qui à chacune de nos sollicitations (visites, interview ...) répondent toujours favorablement. Je remercie également l'ensemble des services municipaux grâce à qui notre enseignement prend tout son sens.

Pour finir, j'invite chacun d'entre vous, parents d'élèves, à rejoindre l'association des parents d'élèves du collège ( APECAF) qui de part la qualité de ses propositions est aujourd'hui un acteur prépondérant de la vie du collège et qui ne peut vivre sans vous.

En attendant de vous retrouver pour notre fête de fin d'année, le vendredi 17 Juin 2016 à la salle des fêtes de Sauzé Vaussais, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et aux élèves, une excellente année scolaire placée sous le signe de la réussite.

### Informations pratiques :

#### Ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 – 12h30 et 13h00 – 17h00

mercredi : 8h30 -12h30

Téléphone : 05.49.07.61.16

#### Pour signaler une absence directement à la vie scolaire :

05.49.07.49.02

#### Pour suivre en direct la vie de l'établissement :

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-sauze-vaussais/>



Concours d'artistes  
Professionnels

**30 JANVIER 2016**  
20h30 à Sauzé-Vaussais

# 14<sup>E</sup> FESTIVAL

de l'**HUMOUR** et du **VISUEL**  
au Gymnase, organisé par la **SEP**



## TARIFS

18€ Adultes - 7€ pour les 6/12 ans

## RESERVATIONS

SEP : 05 49 29 87 63  
Super U : 05 49 07 77 70  
Fournil de la Plaine : 05 49 07 91 94  
ou [sep.festival@yahoo.fr](mailto:sep.festival@yahoo.fr)  
[www.sepsauzevaussais.fr](http://www.sepsauzevaussais.fr)

**MIKO  
KENJYS**



**Sharon  
MICHELETTY**



**LES KENJYS**



**Laurence  
RUATTI**



**ENZO**



**Martin  
KARDONE**



# La Vie culturelle et associative

## Bilan section cinéma de Sauzé-Vaussais

La section Cinéma existe depuis plusieurs années dans notre commune.

Plusieurs bénévoles se relaient tous les 15 jours afin d'aider le projectionniste du CRPC (Centre Régional de Promotion du Cinéma) à installer le matériel de projection, mais également pour accueillir le public. Elizabeth, Raymonde, Viviane, Sébastien, Mathilde et Isabelle se sont dévoués pour maintenir cette activité qui dépend de la SEP.

Nous travaillons également en collaboration avec les écoles et le collège pour des projections privées. Les enfants de la base de loisirs viennent aussi régulièrement.

Depuis le passage au numérique, les films sont très récents et nous essayons de satisfaire au mieux notre public en choisissant parmi les meilleurs films qui nous sont proposés (à savoir 3 par semaine).

### Bilan des séances et du nombre d'entrées.

MOIS	SCÉANCES	ENTRÉES
JANVIER	1	32
FÉVRIER	3	187
MARS	4	149
AVRIL	2	30
MAI	4	57
JUIN	1	15
JUILLET	pas de séance	
AOÛT	pas de séance	
SEPTEMBRE	1	15
OCTOBRE	4	70
NOVEMBRE	2	41
DÉCEMBRE	3	chiffres non connus
TOTAL	22	596

### Quelques films projetés en 2015 :

Timbuktu  
Le dernier loup  
Les nouveaux héros  
Suite française  
La nuit au musée : le secret des pharaons  
BIS  
Le Hobbit : La bataille des 5 armées  
La famille Béliet  
Nature  
Les pingouins de Madagascar  
Les nouvelles aventures d'Aladin  
007 spectre  
Ange et Gabrielle

### Les tarifs :

Jeunes jusqu'à 18 ans : 4,50 €

Adultes : 5,50 €

Tarif groupe : + 20 personnes. Spécifique.

**Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous êtes les bienvenus.  
Contact : SEP au 05.49.29.87.63**

**Le 5 février 2016 à 20h30  
Star Wars : le réveil de la force**





# La Vie culturelle et associative



Le 8 janvier 2016 à 20h30  
**Ange et Gabrielle**



Le 19 février 2016 à 20h30  
**Le Grand Partage**

Le 22 janvier 2016 à 20h30  
**Belle et Sébastien : «L'aventure continue»**

Le 19 février 2016 à 15h00  
**Le voyage d'Arlo**



# La Vie culturelle et associative

## Club de broderie «Détente et Création»



Cet automne, notre club a subi quelques turbulences suite à la démission de la présidente Sylvie Boireau, mais comme aucune des adhérentes ne désirait la disparition du club il a fallu réagir et élire une autre présidente.

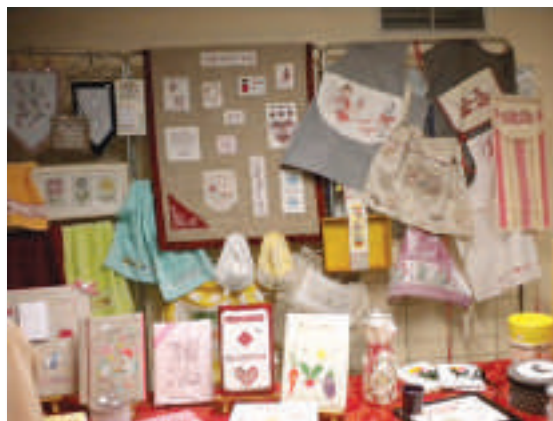
C'est ainsi que Dominique Léoni jeune retraitée, résidente depuis quelques années à Sauzé est devenue

la présidente de notre club, aidée dans sa tâche par les 3 autres membres du bureau.

Chacune d'entre nous travaille toujours avec la même passion pour la broderie et la réalisation de beaux ouvrages et ce serait avec grand plaisir que nous accueillerions au sein de notre association toutes personnes passionnées par les travaux d'aiguille nous donnant ainsi l'occasion d'échanger nos connaissances mutuelles et la possibilité d'apprendre de nouvelles techniques.

Comme chaque année nous avons exposé et mis en vente nos travaux lors de la foire aux vins et à la gastronomie organisée par le Comité des Fêtes, après un samedi très très calme la journée du dimanche a vu passer beaucoup plus de visiteurs et nous avons ainsi réalisé un certain nombre de ventes.

Les personnes intéressées par notre activité peuvent venir nous rencontrer chaque jeudi de 14h à 17h à la salle située à gauche du collège après les bâtiments du stade, nous leur réserverons un chaleureux accueil et elles pourront se faire une idée de notre travail.



## Faites du sport avec «Les OKIES» (Country, Zumba, Gym)

L'association «OKIES COUNTRY DANCE» a été créée en 2009.

A partir de cette saison l'association compte une activité supplémentaire : la Gym (renforcement musculaire, fitness, stretching).

Les cours de Country sont donnés toute l'année par Martine et Jean-Pierre aidés d'animateurs bénévoles à Aunac(16), Charroux(86), Limalonges(79), Sauzé-Vaussais(79), St Vincent la Chatre(79) et Usson du Poitou (86) de débutants jusqu'à confirmés.

Par ailleurs Martine anime des cours de Zumba à longueur d'année aux Adjots(16), Chaunay(86), Limalonges(79) et Sauzé-Vaussais(79), et des cours de Gym aux Adjots(16) et à Chaunay(86)

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous allez pouvoir vous défouler dans la joie et la bonne humeur.

En attendant les Okies continuent à assurer des animations et des démonstrations Country et Zumba.

Nous organisons les **14 & 15 Mai 2016 notre 7ème weekend Country** à SAUZE VAUSSAIS avec comme les années précédentes la parade de camions décorés, exposants en articles country, concerts et bal CD, restauration et buvette sur place.

Toutes les informations concernant l'association sont disponibles sur le site [www.okies.fr](http://www.okies.fr)



# La Vie culturelle et associative

## Comité des fêtes - 1500 € en faveur du Téléthon

**L'équipe du comité des fêtes s'est engagée une fois de plus aux côtés du Téléthon en organisant une soirée le samedi 6 décembre sous le toit de la salle socioculturelle.**

Les petites mains de l'association ont cuisiné et servi leur traditionnel pot-au-feu. Tous les légumes (pommes de terre, carottes, poireaux, choux et navets) ont été épluchés et lavés dans la joie et la bonne humeur dès le matin. Ensuite est venu pour elles le temps de les faire cuire, de décorer la salle aux couleurs du Téléthon et d'accueillir les convives.

### **Et ils sont venus !**

Ils étaient près de cent cinquante participants à s'associer à ce moment de partage. En plus, ils ont passé une belle soirée et d'après leur dire, le pot-au-feu était cuit à point..... Que dire, si ce n'est que c'est une belle récompense pour le travail effectué par le comité des fêtes.

L'équipe est composée d'une dizaine de bénévoles, mais ce jour-là beaucoup d'autres sont venus leur donner un coup de main. Elle remercie avant tout, Michèle, Angélique, Véronique, Bernard et Jérôme qui étaient là pour les aider, mais elle salue également l'engagement de la municipalité qui a mis la salle gracieusement à disposition, la caisse locale et l'agence du crédit agricole pour avoir offert l'apéritif, Thierry et Françoise Diguët du Super U pour le dessert, le magasin Spar



qui a vendu la viande à prix coutant, la boulangerie Airault pour la remise substantielle sur le pain, Florence et Dominique et de la pizza Ranch'Flo, Dominique et Giles Legeron du bar de la tour pour avoir accepté les cartons de la bourriche, Geneviève et René Mouclier pour la fourniture des poireaux, Bernard et Michele Bouton pour celle des navets, sans compter certainement d'autres non cités.

### **Les randonneurs sauzéens se sont mobilisés**

Et puis, il faut le dire, malgré le peu de temps qui leur était imparti, les randonneurs sauzéens se sont mobilisés (merci à Jean-Jacques Monturier, nous nous y prendrons plus tôt l'année prochaine). Ils ont quand même encadré quarante cinq participants pour une randonnée pédestre de 8 km. Les marcheurs ont partagé un goûter à l'arrivée offert par le comité des fêtes pour les remercier de leur participation.

Tout mis bout à bout, sans compter les dons, le bénéfice de cette soirée soit 1500 € a été versé le 15 décembre à l'association française contre les myopathies à la délégation de Niort.



## La collecte de papiers 2015 de l'ASTM Association Solidarité Tiers Monde.

Cette collecte 2015 s'est déroulée dans d'excellentes conditions de participation (100 à 120 bénévoles de tout âge) sous un beau temps.

En attendant les vacances de Pâques 2016 pour une nouvelle collecte, nous tenons à remercier toutes les personnes de la commune qui ont participé à la réussite de cette action. La Collecte 2015 a progressé en volume : 75 tonnes de papier de quoi récompenser les efforts accomplis.

D'ores et déjà, le stockage des papiers (chez soi ou dans un des dépôts collectifs) a commencé.

**Sur la commune, 2 lieux de stockage sont à la disposition de tous :**

- La Cure - 16 rue du Baron
- Claude Vallette au village de La Combe.

## Ça bouge à l'AIPM !



Simone Donnefort-Gendreau (par ailleurs Présidente Départementale de la Croix-Rouge) qui présidait aux destinées de l'**AIPM - Association d'Insertion du Pays Mellois** - depuis 10 ans a souhaité passer la main. C'est pourquoi, le Conseil d'Administration s'est réuni le 3 décembre 2015 pour élire un nouveau bureau. La présidence est désormais assurée par Mme Jeannie Le Saux qui n'a pas manqué de commencer par remercier Simone Donnefort de tout ce qu'elle a apporté à la structure et des efforts qu'elle a déployés pour la faire progresser. La nouvelle présidente souhaite dynamiser encore plus cette structure qui est présente sur l'ensemble du Pays Mellois, depuis plus de 25 ans, à l'initiative des élus du territoire. Elle entend notamment construire un projet associatif ambitieux en termes d'emplois et d'insertion de celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi.

### L'AIPM, une association aux missions sociales et aux valeurs humaines

L'AIPM a été créée pour que recherche de personnel – ponctuelle ou durable – et compétences disponibles se rencontrent. Les salariés permanents de l'AIPM, professionnels et experts en matière de recrutement et de suivi, dénichent les pépites de compétences qui ne demandent qu'à être mises en valeur chez les personnes qui recherchent un emploi et les accompagnent tout au long de leur parcours. Redonner confiance, faire éclore le meilleur de chacun, sans perdre de vue la qualité de la prestation fournie au client et sa satisfaction, tels sont les objectifs et les missions de l'AIPM.

Contact 05 49 29 03 70 du lundi au vendredi.

### Vous voulez alléger votre quotidien ? L'AIPM intervient dans votre commune !

Ménage, repassage, jardinage, entretien extérieur, travaux de bricolage, ... La liste des services que l'AIPM peut vous rendre est longue. Le tarif horaire est attractif (à partir de 17,40 € soit 8,70 € après déduction fiscale) et le CESU (chèque emploi service universel) est accepté.

Chaque année, plus de 400 particuliers font appel à l'AIPM pour 20 000 heures de prestations fournies par 150 personnes.

### Beaucoup de raisons de choisir l'AIPM

- **Réactivité** : l'AIPM vous fournit une personne, le jour même si nécessaire, après avoir évalué que ses compétences sont en adéquation avec votre besoin.
- **Simpleté** : un simple appel téléphonique et l'AIPM s'occupe de tout (le recrutement, le contrat, la paie et la facturation) puisque c'est elle l'employeur.
- **Souplesse et Liberté** : le contrat peut suivre en permanence l'évolution de votre demande et vous n'avez pas d'engagement dans la durée.

### Vous n'avez donc qu'une facture à payer... en toute simplicité !

L'AIPM propose aussi ses services aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations. Un salarié malade, en formation, un surcroît d'activité, l'AIPM répond avec efficacité et rapidité à votre besoin en personnel.

### Nous contacter :

AIPM – 48bis, rue du Tapis Vert – 79500 MELLE

Tél. 05.49.29.03.70

Courriel : aipm2@orange.fr

## Pêche

L'ouverture de la pêche pour la saison 2016 sur le plan d'eau du bois meunier à Sauzé Vaussais est prévue le 13 février 2016.



## Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la résistance comite de Sauzé-Vaussais ANACR



Le 18 octobre dernier, le comité de Sauzé Vaussais de l'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance, en partenariat avec la municipalité ont présenté la journée de la résistance, pour la 26<sup>ème</sup> année consécutive.

Cette journée, motivée par le devoir de mémoire fut placée sous le thème du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire sur le nazisme.

En hommage aux anciens résistants morts au combat, un cortège s'est rendu au cimetière pour un recueillement et un dépôt de gerbes.

Le départ de ce cortège fut représentatif, l'ambiance libératrice de 1945 était reconstituée, en tête la traction de M. Morisset, drapeau tricolore flottant et croix de lorraine sur les portières, suivit du véhicule Dodge de Mr Laroche. Ensuite la musique départementale des sapeurs-pompiers des Deux Sèvres marquant le pas aux portes drapeaux représentant les différentes associations d'anciens combattants de notre région, et aux jeunes sapeurs-pompiers sauzéens.

De nombreuses personnalités civiles et militaires, accompagnées d'un grand nombre d'anonymes ont clôturé ce défilé. Une délégation s'est rendue également au cimetière de Vaussais pour déposer une gerbe sur la tombe d'un ancien résistant mort en déportation.

De retour place des halles devant le monument aux morts les allocutions se sont succédé, orchestrées par le président d'honneur Mr René Auvin, allocution de M. Gadioux président du comité, M. Eprinard maire de Sauzé Vaussais, de Mme Saintier élue communautaire en charge de l'enfance jeunesse, de M. Barillot conseiller départemental, de M. Drapeau représentant M<sup>me</sup> Delphine Batho Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription des Deux Sèvres.

Toutes et tous ont exprimé un hommage et une reconnaissance marquée aux anciens résistants, et aux valeurs républicaines qu'ils ont su défendre. Préserver ces valeurs est aujourd'hui essentiel face à une actualité agitée, et nous ne pouvons imaginer à cet instant que quelques semaines plus tard notre pays allait subir de tels drames.

Comme chaque année la jeunesse était présente au cœur de cette cérémonie. Six élèves de l'école primaire, accompagnés de Mme Cathy Delage professeur des écoles, nous ont lu un très beau poème de Paul Eluard <liberté>, ensuite deux

élèves du collège Anne Frank, accompagnés de Mme Rallet professeur d'histoire nous ont lu la dernière lettre d'un prisonnier du camp de Rouillé. En clôture de cette partie littéraire, Audrey pour sa neuvième année nous a commenté et lu un poème de Jacques Prévert «chanson dans le sang» sur fond musical, moment très poignant et émouvant, les jeunes ont atteint leur but, ils ont touché la sensibilité du public, un public séduit qui les a longuement applaudit.

Par cette occasion notre comité remercie très sincèrement l'engagement des professeurs et des élèves, donnant ainsi un sens réel à notre cérémonie, nous remercions également M. Coué directeur de l'école primaire et M<sup>me</sup> Bontemps proviseur du collège Anne Frank.

Après le chant des partisans interprété par Louis Nieul, le dépôt de gerbes, la minute de silence, l'hymne anglais, et la Marseillaise notre manifestation prenait fin, un apéritif d'honneur offert par la municipalité attendait chacun d'entre nous.

Le succès de cette journée repose essentiellement sur l'investissement de nous tous, membre du comité d'une part, mais également à toutes celles et tous ceux qui à un moment nous ont apporté leur aide, ainsi que toutes les personnes ayant répondu favorablement à notre invitation.

Merci à tous, et rendez-vous l'année prochaine.



## La Mairie

Tél. : 05 49 07 60 53  
Lundi, Mardi : 9h-12h / 14h-17h,  
Mercredi : 9h-12h,  
Jeudi et Vendredi : 9h-12h / 14h-17h,  
Samedi : 9h-12h  
E-mail : mairie.sauzevaussais@cegetel.net  
Site internet : www.mairie-sauze-vaussais.fr

## Conciliateur de justice

(sur RDV à la Mairie)  
M<sup>me</sup> PARNAUDEAU Elisabeth  
Tél. 06 75 47 15 25  
M. FAURE René  
Tél. 06 82 42 28 59

## Communauté de Communes

du Cœur du Poitou  
Hôtel de ville - BP 29  
79110 - Chef-Boutonne

Tél. : 05 49 29 83 93  
Fax : 05 49 29 91 35  
E-mail : coeurdupoitou@paysmellois.org  
Président : M. MICHELET Fabrice

## Numéros utiles

Centre Médico-Social, Assistante Sociale  
sur RDV : 05 49 27 02 28  
Foyer Logement et Service d'Aide  
Ménagère à Domicile : 05 49 07 71 69  
D.D.E. : 05 49 07 61 32  
Ecole Maternelle : 05 49 07 66 47  
Ecole Primaire : 05 49 07 60 17  
Collège Anne Frank : 05 49 07 61 16  
Gendarmerie : 05 49 07 60 03  
Groupe Médical : 05 49 07 60 60  
Infirmières et infirmier ou CMS  
(du lundi au vendredi de 8h à 8h30) :  
05 49 07 61 51  
Gymnase intercommunal : 05 49 07 69 25

La Poste : 36 31  
Pompier Centre Secours : 18  
Office de Tourisme : 05 49 29 15 10  
Trésorerie : 05 49 07 60 51

## Relais Assistante Maternelle ( C.C.C.P ) :

Responsable Magalie Beauclair  
à Sauzé -Vaussais :  
05 49 07 47 91  
m.beauclair-coeurdupoitou@paysmellois.org  
Standart C.C.C.P : 05 49 29 83 93

## Trésor Public :

Nouveaux horaires à compter  
du 1<sup>er</sup> juin 2015 :  
La trésorerie de Sauzé-Vaussais est  
ouverte au public le matin uniquement  
de 9 heures à 12 heures 15 et ce depuis  
le 1<sup>er</sup> juin 2015.

## Autres Permanences

### Mairie

- Mission Locale ..... mardi et mercredi matin sur RDV
- Conseiller Départemental M. Dorick Barillot... samedi de 11h à 12h
- Sécurité Sociale, CPAM..... 9h à 12h le mardi
- Association Intermédiaire..... Jeudi M sans RDV
- CCAS ..... horaires Mairie
- CBE ..... sur RDV, jeudi après-midi
- Passeport biométrique..... sur RDV, du lundi au vendredi

## Bibliothèque Municipale

Tél. : 05 49 07 38 93

Prêt de livres et de CD, horaires d'ouverture :

Mercredi.....9h30-12h et 14h-18h30  
Jeudi.....9h30-12h et 14h-17h30  
Samedi (une semaine sur deux, les semaines impaires)...10h-12h

## Cinéma chez nous

Responsable : SEP. séances le vendredi toutes les 2 semaines à la Mairie

## Pôle Environnement à Sauzé-Vaussais

20 rue Treille Bourgeau - 79190 Sauzé- Vaussais  
Tél. : 05 49 07 78 42 - Portable : 06 77 83 48 33

Lundi et Mardi..... 8h30-12h30 et 13h30-17h  
Mercredi..... 8h30-12h30  
Jeudi et Vendredi ..... 8h30-12h30

## Gendarmerie Nationale

Les jours et horaires d'ouverture sont :  
Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-19h  
Le dimanche et les jours fériés : 9h-12h et 15h-18h  
En cas d'urgence, 24h/24 et 7j./7 :

**Faites le 17**







Joyeuses Fêtes

MAIRIE